

LE LEYSENOUD

Journal communal de Leysin



INTERVIEW

Christian Minacci, délégué économique à Aigle Région

page 5

ZOOM SUR...

Les événements qui ont marqué ce début d'été

page 2

DÉCOUVERTE



L'alpage du Temeley et ses fromages artisanaux

page 7



PROLONGEMENT DE L'AIGLE-LEYSIN

Le Conseil d'Etat réaffirme son soutien

page 3



www.leysin-commune.ch



LAND ART

Performance mondiale cet été à Leysin

page 9

ÉDITORIAL

L'accessibilité de notre Commune : un enjeu !

Depuis sa construction en 1900, la ligne Aigle-Leysin (AL) a suscité, de la part de nos prédécesseurs, de nombreuses projections de prolongement en différents endroits. En 2008, le Tribunal fédéral recalait définitivement la prolongation de la ligne jusqu'au sommet de la Berneuse.

Loin de se décourager et dès cette décision fédérale, la direction des Transports Publics du Chablais, la Municipalité de Leysin et la direction des Remontées mécaniques se sont mobilisées afin d'élaborer un concept reposant sur trois piliers :

- Amélioration de la tête de ligne ainsi que la fréquentation
- Accessibilité à une plus grande partie de la population
- Connexion au départ de la télécabine Leysin-Berneuse

Ce concept fait partie du dossier « Leysin Mobilité 2015 ». Il a été intégré dans le programme « Alpes Vaudoises 2020 » du Conseil d'Etat, dans l'objectif de la mobilité de l'ensemble des Vaudoises et des Vaudois.

D'ici au prolongement jusqu'à la Place Large, le travail est encore long. Nous devons améliorer la mobilité à l'intérieur de notre Commune et effectuer les aménagements nécessaires en terme de circulation globale, le long de la Rue de la Cité notamment.

Ce dossier fera l'objet d'une présentation à l'ensemble de la population le moment venu, afin que chacun se sente concerné par ce qui pourrait changer l'image et la qualité de vie à Leysin, sous l'angle de la durabilité.

Très bonne suite d'été à toutes et à tous, et toujours à votre disposition.

Jean-Marc Udriot, Syndic



Impressum

Édition : Commune de Leysin.

Rédaction : Marlène Nerini, mncommunication, www.mncommunication.ch

Photographies : José Crespo, Association touristique Aigle-Leysin-Col des Mosses, Leys'Animations, MEO design et communication

Tirage : 2'500 exemplaires (distribués en tout ménage dans la Commune de Leysin).

Impression : Imprimerie Nouvelle, Leysin.

Graphisme : MEO design et communication, www.meomeo.ch

DANS LE RÉTROVISEUR

Retour en images sur quelques événements qui ont marqué et marqueront ce début d'été à Leysin.



Maison du Sport

La Maison du Sport vaudois a été inaugurée en grande pompe le 1^{er} juillet dernier à l'entrée du village. Devisé à 13.5 millions, l'édifice accueillera des athlètes, des moniteurs pour de la formation, des camps jeunesse et des écoles de tout le canton de Vaud. Il comprend 20 chambres de deux à quatre lits, un réfectoire de 80 places, une salle de gym, des salles de cours et de théorie et un petit terrain multisports extérieur.

Assermentation des autorités communales

Menée par la préfète Patricia Dominique Lachat, la cérémonie d'assermentation des nouvelles autorités communales a eu lieu le 24 juin dernier à la Salle du Nord à Leysin. Comme le veut la tradition, les Municipaux et Conseillers communaux ont juré leur amour des lois. Pour rappel, les nouvelles autorités sont entrées en fonction le 1^{er} juillet dernier.



Collège

Baptisé « Le Suchet », le nouveau collège de Leysin ouvrira ses portes lors de la prochaine rentrée scolaire d'août. Doté de 15 classes, le bâtiment abritera près de 300 élèves de la 1^{ère} à la 8^{ème} année Harmos. Majoritairement construit en bois, il sera le premier complexe scolaire à énergie positive de Suisse romande. Sa toiture ainsi que les façades de la salle de gymnastique seront entièrement recouvertes de panneaux photovoltaïques. L'inauguration est prévue dans le courant de l'automne.



ALPES VAUDOISES 2020

Le prolongement de l'AL sur de bons rails



Le Conseil d'Etat vaudois demande un crédit de 3.6 millions pour finaliser les études en lien avec le prolongement de l'Aigle-Leysin, jusqu'à la mise à l'enquête publique. Objectif: renforcer la crédibilité du projet pour l'obtention de financements fédéraux. Le Grand Conseil devrait se prononcer cette année encore.

Le prolongement du train Aigle-Leysin (AL) jusqu'à la Place Large est sur de bons rails. Le 7 juillet dernier à Leysin, le Conseil d'Etat vaudois a réaffirmé son soutien au projet en demandant un crédit de 3.6 millions de francs pour finaliser les études en lien avec le dossier.

Un projet de décret, en ce sens sera présenté au Grand Conseil, qui devrait se prononcer d'ici à la fin de l'année. « Nous voulons mettre toutes les chances de notre côté pour l'obtention de crédits fédéraux », a souligné Nuria Gorrite, la Cheffe du Département des infrastructures et des ressources humaines.

Crédits fédéraux

Le gouvernement vaudois entend faire entrer la réalisation du prolongement dans le nouveau fonds d'infrastructures ferroviaires, mis en place après la votation du 9 février 2014. « Les chambres fédérales se prononceront en 2018 sur un prochain paquet de mesures. En achevant les études du projet et en chiffrant précisément ses coûts, nous renforcerons sa crédibilité face aux autres dossiers présentés. En cas d'obtention des crédits, nous

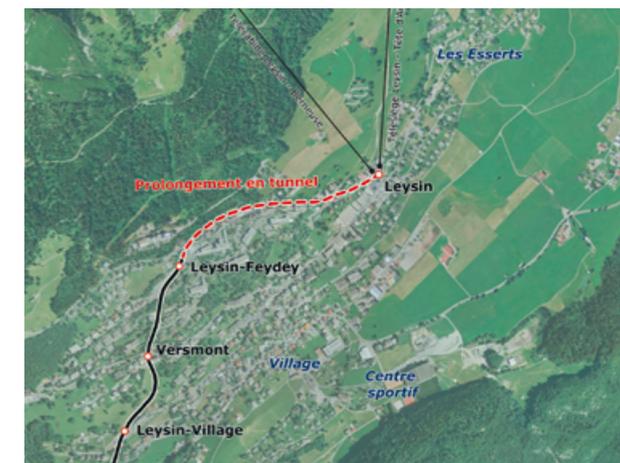
pourrons démarrer au plus vite les travaux ». Mais quelles sont les chances réelles du projet d'être sélectionné ? « Elles sont grandes. Ce prolongement n'offre en effet pas seulement une plus-value pour les pendulaires ou les touristes. Il s'inscrit dans la volonté du Canton de garantir la mobilité de l'ensemble des Vaudois. Il permettra le développement du tourisme quatre saisons, tel que voulu par le gouvernement dans le cadre de sa stratégie Alpes vaudoises 2020 ».

Attractivité renforcée

Estimé à 62 millions de francs, le projet comprend la construction en souterrain de 780 mètres de voie ferrée supplémentaire depuis la gare de Feydey jusqu'à la Place Large, et la création d'un nouveau terminus. Baptisé « Leysin », ce dernier permettra d'assurer une desserte à l'ensemble des habitants du village. « Pour diverses raisons, le tracé du train n'a pas évolué depuis sa création en 1900. A l'heure actuelle, la moitié des habitations de Leysin ne se trouve pas desservie, en particulier le quartier des Esserts », a expliqué le Syndic Jean-Marc Udriot. Situé à côté des remontées mécaniques, le nouveau terminus rendra également la ligne plus attractive pour les randonneurs et les skieurs. Aujourd'hui, 27 minutes de train sont nécessaires pour rejoindre Leysin depuis la gare d'Aigle, soit un temps équivalent, voire inférieur à la voiture. La suppression du rebroussement d'Aigle-Dépôt au départ du trajet pourrait apporter une économie supplémentaire de 2 minutes. Les Transports publics du Chablais étudient la question.

Lausanne – La Berneuse en 1h20

Le prolongement de l'Aigle-Leysin rime également avec le renforcement de la ligne CFF du Simplon. Les RegioExpress en provenance de Genève s'arrêteront en gare d'Aigle à partir de décembre 2018 et le RER Vaud sera prolongé jusqu'à la cité aiglone d'ici à 2020. Aux heures de pointe, des pendulaires comme des touristes, il est prévu de doubler la cadence de l'AL pour offrir un convoi toutes les demi-heures. Les adeptes de ski ou de



De gauche à droite: Claude Oreiller, directeur des Transports Publics du Chablais, Nuria Gorrite, Cheffe du Département vaudois des infrastructures et des ressources humaines, et Jean-Marc Udriot, Syndic de Leysin.

randonnées pourront ainsi se rendre directement depuis la gare de Lausanne au sommet de la Berneuse en 1h20. Au vu de ces différentes mesures, le Canton table sur une augmentation de fréquentation de la ligne de 1'000 voyageurs quotidiens actuellement, à plus de 2'000 en 2030. « Ce projet de décret est un vrai signal, a souligné Jean-Marc Udriot. A nous maintenant de remplir notre mission et d'améliorer la mobilité à l'intérieur de notre village et effectuer les modifications qui s'imposent pour créer un vrai centre, vivant et attractif. ». En cas d'obtention des crédits fédéraux, les travaux de prolongement de la ligne pourraient démarrer en 2019-2020. Ils dureront environ trois ans.

ÉCONOMIE

«Faire entendre la voix de la région»



Depuis 2012, Christian Minacci, 60 ans, occupe le poste de délégué économique à Aigle Région. Retour sur le rôle de l'association financée par les 15 communes du district d'Aigle, dont Leysin.

Le Leysenoud : Qu'est-ce qui vous a motivé à occuper ce poste ?

Je suis ingénieur de formation et ai travaillé durant près de 25 ans dans des entreprises internationales actives dans les technologies de pointe, en qualité de directeur des ventes et du développement. A ce titre, j'ai beaucoup voyagé aux Etats-Unis et en Europe. De 2001 à 2011, j'ai pris la direction de l'antenne romande de l'Osec, l'organisme fédéral pour la promotion des exportations.

J'aidais alors les PME à développer leurs projets. Si j'ai quitté l'Osec, c'est avant tout parce que je souhaitais me rapprocher du terrain. Originaire de la Riviera, j'aime cette région et y voyais un fort potentiel de développement.

En quelques mots, quelle est la mission d'Aigle Région ?

L'une de nos missions a trait aux entreprises. Nous soutenons les entreprises de la région qui veulent démarrer : nous répondons à leurs questions, les conseillons et aidons à concrétiser leurs projets. Si nous n'arrivons pas à accéder directement à leur demande, nous les aiguillons vers d'autres partenaires de notre réseau. Notre aide s'étend également aux structures existantes, qui abordent un virage important ou qui connaissent pour l'une ou l'autre raison des difficultés.

Aigle Région en quelques mots

Financé à 75% par les communes et à 25% par le canton, Aigle Région est l'organisme de développement et de promotion économique et touristique du district d'Aigle. Le comité, organe exécutif de l'association, est composé de 7 membres (syndics d'Ormont-Dessous, d'Aigle, Leysin, Bex, Noville, représentant économique et préfète du district). Il nomme le délégué économique et veille à l'application du programme de développement du Chablais dans le district d'Aigle. L'assemblée générale, qui réunit tous les membres de l'association, a lieu une fois par année. En tant que pouvoir suprême de l'association, elle en détermine la politique générale. Le secrétariat régional est l'unité opérationnelle de l'association.

Vous avez également joué un rôle actif dans le cadre du projet Alpes vaudoises 2020, à quel titre ?

En tant qu'organisme de développement et de promotion économique et touristique, nous avons pour tâche de préavisier les projets régionaux qui souhaitent obtenir un financement cantonal. Après analyse du dossier, nous décidons de soutenir ou non la demande de financement. Le canton est alors libre de prendre sa décision. Aigle Région réunit les 15 communes du district, dont Leysin. Lorsqu'un projet est accepté par l'association, il l'est de facto par l'ensemble des communes de la région. Cela marque une réelle adhésion. Dans le cadre d'Alpes vaudoises 2020, nous avons joué le rôle de coordinateur opérationnel des différents projets proposés selon les axes : remontées mécaniques, mobilité, hébergement et tourisme 4 saisons. A noter que nous n'intervenons ni dans la direction de projets, ni dans les aspects liés au marketing et à la communication.

Quel est votre poids vis-à-vis du canton ?

Nous intervenons auprès du canton pour faire entendre la voix de la région et faisons le lien entre les autorités communales et cantonales. Nous suivons de très près l'évolution de la législation dans certains domaines, l'aménagement du territoire notamment, en ayant toujours à l'esprit le développement et les intérêts du district. Nous discutons le cas échéant des modalités d'application de certaines lois.

La région accueillera en 2020 les prochains Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ). Un défi ?

Plus qu'un défi, les JOJ seront une magnifique opportunité de faire avancer plus rapidement les projets acceptés par le canton dans le cadre d'Alpes vaudoises 2020. Cela va accélérer les investissements que nous comptons effectuer au niveau des installations mécaniques notamment. Si l'attribution des épreuves est déjà définie (ndlr. Leysin : freestyle, Villars-Gryon : skicross, Les Diablerets : ski alpin), tout reste à mettre en place au niveau de l'après-ski. Là encore, notre rôle sera de coordonner et assurer le suivi des projets, apporter notre vision d'ensemble et mettre de l'huile dans les rouages. Notre objectif commun sera de faire de ces JOJ un événement dont les jeunes et moins jeunes se souviendront et donner une image la plus dynamique possible de notre région.

Contact :

Aigle Région, Christian Minacci,
Place du Marché 1, 1860 Aigle, 024 466 37 24
ou par mail : christian.minacci@chablais.ch

PATRIMOINE

À la découverte du Temeley !



Situé à 1'705 mètres d'altitude entre le village de Leysin et la Berneuse, l'alpage du Temeley accueille chaque été les visiteurs pour assister à la fabrication de fromages d'alpage. Reportage.

Prendre de la hauteur et assister à la fabrication d'un authentique fromage d'alpage : c'est ce que propose chaque été Alain Cornamusaz. L'agriculteur de la Broye vaudoise a repris l'alpage du Temeley (1'705 mètres d'altitude), propriété de la Commune de Leysin, il y a douze ans. De juin à septembre, il se livre à la production de trois fromages au feu de bois : le Temeley (pâte mi-dure), le Tour d'Aï (pâte dure) et la tomme (pâte mi-dure à croûte lavée). « Je cherchais un moyen de diversifier mon activité. L'opportunité s'est présentée de reprendre cet alpage. Les débuts n'ont pas été faciles, car nous avons produit dès la première année. J'ai heureusement pu bénéficier des précieux conseils

d'un ancien fromager venu m'assister sur place. Par la suite, j'ai aussi suivi des cours de perfectionnement. »

Entre 300 et 400 meules

Selon la qualité de la traite, entre 300 et 400 meules sont ainsi fabriquées chaque saison dans le chaudron de cuivre, qui règne en maître à l'intérieur de la bâtisse en pierre et en bois. A l'origine du lait utilisé pour le fromage : une septantaine de vaches de différentes exploitations, qui paissent sur des alpages situés entre 1'470 et plus de 2'000 mètres d'altitude. « Notre production est très tributaire du temps. Cette année par exemple, nous comptons déjà 10 à 15% de moins par rapport à la même période de l'an dernier. Les conditions météorologiques n'ont en effet pas permis aux bêtes de monter avant la mi-juin ». Soucieux de partager sa passion, l'agriculteur organise une fois par semaine ou sur réservation, et en collaboration avec l'Office du tourisme de Leysin, des démonstrations autour de ses produits.

Quelques étapes clé de la fabrication

« Après avoir été mis au feu une première fois, le lait prend alors un aspect de flan. Il est décaillé (ndlr. découpé en fines lamelles avec un tranche-caillé) dans le chaudron et chauffé une nouvelle fois. Pour obtenir un fromage à pâte dure, on le chauffera jusqu'à 56 degrés. Pour une pâte mi-dure, 45 degrés suffiront. Pour éviter que le lait caillé ne sèche, il est important de brasser la préparation tout au long de la fabrication ».



« Une fois que l'on a atteint la température voulue, l'on récolte le caillé avec une toile, et on place le contenu dans des moules en plastique. Ces moules sont mis 24 heures sous presse. On les tourne alors quatre fois durant la journée pour leur permettre de bien s'égoutter ».

« Après 24 heures sous presse, les meules sont démoulées et trempées un jour complet dans un bain d'eau salé, puis placées dans la cave à 12-13 degrés. Le sel permet la conservation du fromage et forme la croûte, sa protection. L'affinage peut alors commencer. Il faut compter 1 mois pour la tomme, 2 mois pour le Temeley et 5 mois pour le Tour d'Aï. Au début, chaque meule est retournée et frottée une fois par jour, la face et le bord ».



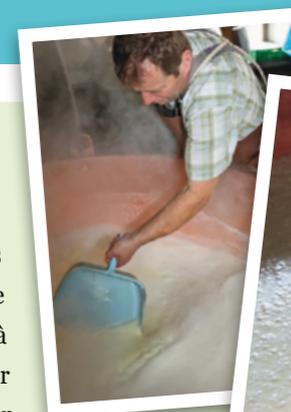
Démonstrations

L'occasion de découvrir toutes les subtilités de la fabrication au feu de bois, le stockage et l'affinage du fromage en cave. La majorité de la production est consacrée au Tour d'Aï, un fromage commercialisé dans les grandes surfaces sous la dénomination « Alpage et Montagne ». Tommes, Temeley et sérac peuvent se déguster et s'acheter sur place ou dans les commerces du village de Leysin. Pour joindre l'utile à l'agréable, en fin de démonstration, les visiteurs se voient offrir un copieux petit-déjeuner dans la buvette du chalet, avec dégustation des trois fromages, bien sûr, et d'autres produits artisanaux (beurre, confitures, ...). Accessible uniquement à pied, l'endroit est également ouvert aux

randonneurs, lesquels pourront profiter en tout temps de l'accueil et des explications d'Alain Cornamusaz, ou pourquoi pas, faire une petite pause autour d'une part de tarte aux fruits maison.

Renseignements :

Famille Cornamusaz,
Alpage du Temeley, 1854 Leysin,
024 494 23 76 ou 079 342 92 47.
Comptez environ une heure de marche depuis Leysin.
Pour participer à une démonstration :
Leysin Tourisme, 024 493 33 00 ou www.leysin.ch



ÉVÉNEMENT

Lorsque pâturage rime avec art



L'an dernier à la Clusaz (F), l'artiste SAYPE a habillé le Col des Aravis d'un visage de femme. Le thème de la nouvelle fresque reste inconnu.

Située en dessous du sommet de la Berneuse, la piste de Chaux-de-Mont servira de toile à une fresque sur herbe de 10'000 m², la plus grande jamais peinte au monde. A l'origine de cette performance unique, l'artiste français SAYPE.

Sublimer les paysages de Leysin au travers d'une œuvre Land Art : une démarche inaugurée par Leysin Tourisme l'an dernier avec les « Bidons sans Frontières » de Gérard Benoit à la Guillaume. Cette année, l'organisme de promotion touristique renouvelle l'opération. Il a choisi pour ce faire un jeune artiste français de 27 ans, SAYPE,

lequel se livrera à une véritable performance : réaliser une fresque sur herbe d'environ 10'000 m² sur la piste de Chaux-de-Mont, en dessous de la Berneuse. « Nous avons vraiment envie de créer la surprise auprès des visiteurs comme des locaux, se réjouit Jean-Damien Zaccariotto, responsable animations et événements à Leysin Tourisme. Avec cette performance, nous sommes convaincus que cela sera le cas ».

100% écologique

Unique en Suisse, l'événement aura lieu sur trois jours, entre le 31 juillet et le 7 août prochains, en fonction des conditions météorologiques. Pionnier dans ce domaine, SAYPE effectuera sa fresque, dont le thème reste pour l'heure inconnu, sur une herbe coupée au

préalable et par beau temps uniquement. 1'000 litres de peinture artisanale, projetés à l'aide d'un pistolet seront nécessaires pour donner vie à l'œuvre. Une peinture à base de pigments naturels et 100% biodégradable que l'artiste aura mis une année à concevoir. Amateurs de défis, le jeune homme dispose d'ores et déjà d'une solide expérience dans le Street art, avec la réalisation de graffitis et de toiles en acrylique, ainsi que pour avoir participé à différents projets et expositions en Europe. C'est en 2013 qu'il décide de se lancer dans le Land Art avec ses fresques sur herbe. « J'avais envie de faire quelque chose d'exceptionnel, qui interpelle les gens, quelque chose qui puisse être vu du ciel, explique-t-il. L'herbe se prêtait très bien à cela. Elle me permet de travailler sur des surfaces inédites, tout en gardant une démarche écologique et éphémère ».

Evolutive

Après une première oeuvre de 1'200 m² peinte dans les Alpes françaises l'an dernier, le voici donc qui sera à Leysin cet été pour une réalisation presque 10 fois plus

importante en terme de surface et assurément la plus grande jamais faite au monde. Pas de quoi effrayer SAYPE pour autant : « Cela fait 8 mois que je prépare ce projet. Je ne sais pas pourquoi mais j'aime ce qui est difficile. Je trouve cela très stimulant ». Pour pouvoir peindre une œuvre de cette dimension, l'artiste effectuera au préalable un cadrage du terrain, de façon à reproduire son dessin à l'échelle. Une fois son esquisse terminée, il la vérifiera avec l'aide d'un drone et ajustera certains détails le cas échéant. Le remplissage avec la peinture en noir et blanc n'interviendra qu'en second temps. La fresque évoluera alors au gré de la repousse de l'herbe, des intempéries ou du passage du bétail durant un mois, avant de disparaître sans laisser de traces.

Renseignements :

Leysin Tourisme, 024 493 33 00 ou www.leysin.ch.

Pour en savoir plus sur l'artiste :

www.saype-artiste.com.



1'000 litres de peinture écologique, projetés à l'aide d'un pistolet, seront nécessaires pour donner vie à la nouvelle oeuvre.

Prochaine parution : octobre 2016

PRINCIPALES MANIFESTATIONS À LEYSIN

juillet à octobre 2016

Du dimanche 31 juillet au dimanche 7 août
Réalisation de la plus grande peinture écologique au monde

Lundi 1^{er} août
Demi-marathon des alpes Aigle-Leysin
Fête nationale

Dimanche 7 août
Portes ouvertes du jardin botanique Gentiana

Samedi 20 et dimanche 21 août
Nuit des Fées

Samedi 17 septembre
Marché du Feydey

Samedi 1^{er} octobre
5^{ème} édition du Leysathlon

Dès le 15 juillet, vendredi et samedi
Animation dans la rue du village

Tous les dimanches (jusqu'au 23 octobre)
Brunch au Kuklos

Tous les lundis
Dégustation de la croûte au fromage au refuge de Mayen

Tous les mardis
La vie à la ferme à Mayen

Tous les mercredis
Matin en forêt, ateliers ludiques et land arts

**PROCHAINE SÉANCE
DU CONSEIL COMMUNAL**
29 septembre

Mémento des numéros utiles

SERVICES PUBLICS

Maison de Commune | Rue du Village 39 | 1854 Leysin

Administration

t. +41 24 493 45 40 | f. +41 24 493 45 49
info@leysin-commune.ch
www.leysin-commune.ch
(7h30 – 12h et 13h30 – 17h)

Bourse communale

t. +41 24 493 45 43 | f. +41 24 493 45 49
bourse@leysin.ch
(7h30 – 12h et 13h30 – 17h)

Contrôle des habitants

t. +41 24 493 45 42 | f. +41 24 493 45 41
contrhab@leysin.ch
(13h30 – 16h30)

Police administrative

t. +41 79 312 89 31 | f. +41 24 493 45 41
police@leysin.ch

Service des travaux et des eaux

Le Préau | Rue du Village 33 | 1854 Leysin
t. +41 24 494 11 54 | f. +41 24 494 11 52
service.travaux@leysin.ch

NUMÉROS D'URGENCE

Police – appel d'urgence	117
Feu	118
Ambulances	144
Rega – secours en montagne	1414
Gendarmerie	+41 24 557 78 41

SERVICES MÉDICAUX

Cabinet médical
t. +41 24 494 15 47
Urgences : t. +41 24 494 20 10

Cabinet dentaire des D^{rs} Hartmann
t. +41 24 494 27 11

Pharmacie de Leysin
t. +41 24 494 45 00

NUMÉROS UTILES

Association Touristique

Aigle-Leysin-Col des Mosses

Place Large | Route de la Cité 27 | 1854 Leysin
t. +41 24 493 33 00 | f. +41 24 493 33 01
info@leysin.ch | www.leysin.ch

Garderie Arc-en-Ciel

Arc-en-Ciel – Feydey
Av. Léopold de Reynier 15a | 1854 Leysin
t. +41 24 494 12 00 | f. +41 24 494 12 00
garderiearcenciel@bluewin.ch

Gestion sportive Leysin SA

Centre Sportif de Crettex-Jaquet
Rte des Centres Sportifs 4 | 1854 Leysin
t. +41 24 493 22 70 | f. +41 24 493 13 55
info@leysin-sports.ch | www.leysin-sports.ch

Centre Sportif de la Place Large
Rte de la Cité 27 | 1854 Leysin
t. +41 24 493 33 00 | f. +41 24 493 33 01

Télé Leysin - Col des Mosses - La Lécherette SA

Rte du Belvédère 8 | 1854 Leysin
t. +41 24 494 16 35 | www.tlml.ch

